

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 1 DÉCEMBRE 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
12/1/2
DOSSIER N°5984**

CONVENTION TOTAL ENERGIES - FSL - 2023-2025

Étaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Marinette JOUANNETAUD, Jean-Luc LEGER, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Jean-Luc LEGER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Delphine CHARTRAIN à Jérémie SAUTY
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLoux à Marie-France GALBRUN
Mary-Line GEOFFRE à Renée NICOUX
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Patrice MORANCAIS
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT
Armelle MARTIN à Eric BODEAU
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

OBJET : CONVENTION TOTAL ENERGIES - FSL - 2023-2025



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n° CD2020-02/2/18 de l'Assemblée Départementale du 7 février 2020
VU le budget de l'exercice,*

VU le rapport CP2023-12/1/2 de Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,
VU l'avis de la Commission CP - Retour à l'emploi, Insertion et Logement,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- de donner un avis favorable à la proposition de convention présentée par Total Énergies pour la période 2023-2025 ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer la convention avec Total Energies pour la période 2023-2025 selon le projet de convention joint en annexe à la présente délibération.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET